

Image not found or type unknown



Licenciement monaco et crp

Par **diabo06**, le **19/01/2010 à 10:50**

Bonjour, L'entreprise pour laquelle je travaille ,basée en principauté de Monaco,s'apprête à procéder à un licenciement économique de ses salariés dans le cadre d'un transfert de son activité en France. Les salariés français licenciés auront ils alors le droit à l'application de la CRP? Merci de vos réponses Cdt Diabo06

Par **Colibri98**, le **01/04/2010 à 11:13**

Bonjour, Avez vous obtenu des informations ? la réponse me serait utile. Cordialement.